



DES VSBG AU COURS DU 1^{er} TRIMESTRE 2022

Une femme battue en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 janvier 2022 indique qu'en date du 1^{er} janvier 2022, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Joselyne Ciza, âgée de 36 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassée par son mari Star Niyonkuru, âgé de 40 ans, membre de la milice Imbonerakure, travaillant dans une association dénommée Moisson pour le Christ. Selon des sources sur place, la genèse du conflit est que Star Niyonkuru est rentré à la maison après qu'il ait passé trois jours sans rentrer chez lui et quand sa femme lui a demandé où il était durant ces trois jours, il l'a tabassée et la victime a crié au secours. Selon les mêmes sources, des voisins membres de la milice Imbonerakure ont appelé un agent du SNR provincial surnommé Nono. Star Niyonkuru a injurié cet agent qui a par après ordonné à la police de le conduire au cachot tandis que cette victime a été conduite au CDS Buhiga pour des soins médicaux.

Une femme violée en commune Busiga, province Ngozi

En date du 4 janvier 2022, sur la sous-colline Nkaka, colline Mparamirundi, commune Busiga, province Ngozi, D.N., âgée de 17 ans, élève en 9^{ème} année à l'ECOFO Makombe, a été violée par John Hategekimana, chef-adjoint de la milice Imbonerakure au niveau de la commune Busiga. Selon des sources sur place, la victime venait de rendre visite à son ami à Manga, commune Kabarore et a croisé le présumé auteur sur la sous colline Nkaka, dans un boisement près de chez elle. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite à l'hôpital Ngozi pour des soins médicaux tandis le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la PJ Ngozi en date du 9 janvier 2022.

Une fillette violée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 3 janvier 2022, sur la colline Bukeye, zone et commune Nyanza-lac, province Makamba, E.I., âgée de 6 ans, a été violée par son voisin Ramadhan Habiyaambere, âgé de 47 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a été appelée par Ramadhan dans sa maison puis il lui a donné 200 Fbu avant de commettre l'acte. Selon les mêmes sources, le présumé auteur est porteur du VIH/SIDA et est en séparation avec sa femme depuis quelques mois.

La victime a été conduite au centre intégré sis au 522^{ème} bataillon commando de Nyanza-lac pour une assistance psychologique et médicale tandis que le présumé auteur est resté libre.

Une fille violée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 13 janvier 2022, vers 11 heures, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, A.K., âgée de 17 ans, élève au lycée communal Gasereka, originaire de la colline Bugwana, zone Ntunda de la commune Gitaramuka a été trouvée dans la maison du prénommé Elie, Imbonerakure, âgé de 24 ans. Selon des sources sur place, Elie avait renvoyé sa femme un mois auparavant et en date du 12 janvier 2022, vers 19 heures, il a emmené cette jeune fille chez lui. Selon les mêmes sources, les parents de la fille avaient cherché partout croyant que leur fille avait disparu parce qu'elle n'était pas rentrée de l'école et ceux qui l'ont vue avec ce jeune Imbonerakure leur ont dit qu'ils les ont vu vers Muyange. Les parents de la fille ont alerté les autorités collinaires de Muyange pour faire des enquêtes et le lendemain, vers 10 heures, ils ont eu des informations que l'un des Imbonerakure a eu une nouvelle femme. Ils ont trouvé la jeune fille et ont appelé la police. Elie a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la commune Bugenyuzi.

Une femme battue en commune et province Rutana

En date du 14 janvier 2022, vers 19 heures, sur la sous-colline Karindo, colline, zone, commune et province Rutana, Violette Manirakiza a été battue et renvoyée par son mari Claude Niragira l'accusant d'entretenir des relations extraconjugales. Selon des sources sur place, Claude a renvoyé son épouse puisqu'il avait l'intention de se remarier à une autre femme.

Une femme battue en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 janvier 2022 indique qu'en date du 3 janvier 2022, sur la colline Bubezi, commune et province Kayanza, Capitoline Nyankobwa, une sexagénaire, a été battue par son mari, Aloys Ndabadugaritse, septuagénaire. Selon des sources sur place, Capitoline a été battue par son mari en complicité avec sa fille Geneviève Ndayishimiye, en date du 3 janvier jusqu'à saigner au niveau des narines. Selon les mêmes sources, la victime a passé deux semaines à l'hôpital de Kayanza pour des soins médicaux.

Une femme battue en commune Mutumba, province Karuzi

En date du 21 janvier 2022, vers 20 heures, sur la colline Rabiho, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Marie Justine Ndirabika, âgée de 27 ans, a été battue et blessée au niveau du visage par son mari, Floris Irakoze, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 30 ans. Selon des sources sur place, après avoir tabassé sa femme, Floris est allé chercher Mudehe, âgé de 19 ans, membre du même parti chez lui et il s'est mis à le tabasser avec une matraque et l'a laissé dans un état critique. Selon les mêmes sources, Floris avait aperçu Mudehe avec Marie Justine Ndirabika et Mudehe a pris le large. Floris Irakoze a supposé qu'il venait de faire des relations sexuelles avec sa femme, Marie Justine Ndirabika. Après, Floris Irakoze a pris le large et la police l'a cherché mais en vain.

Une fillette violée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 janvier 2022 indique qu'en date du 2 janvier 2022, sur la colline Kinyinya II, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, V. N., âgée de 14 ans, a été violée par Vianney Nduwimana, âgé de 27 ans, de nationalité rwandaise en trompant cette fillette qu'il allait la prendre en mariage. Selon des sources sur place, des autorités locales ont réglé cette affaire à l'amiable et elles ont été arrêtées ainsi que le présumé auteur par des policiers. Selon les mêmes sources, la victime a été prise en charge médicalement.

Une fille violée en commune Isare, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 janvier 2022 indique qu'en date du 19 janvier 2022, sur la colline Karunga, commune Isare, Bujumbura rural, A.N, âgée de 17 ans, élève de l'ECOFO Benga, a été violée par son voisin, Basile Ntirandekura, ouvrier, âgé de 22 ans, originaire de la commune Gashoho, province Muyinga. Selon des sources sur place, la victime qui entretenait des relations sexuelles en cachette avec ce jeune homme est passée la nuit chez le domicile du présumé auteur. Selon les mêmes sources, la famille de la victime a porté plainte auprès de la police qui a alors arrêté Basile Ntirandekura et détenu au cachot de la zone avant de le transférer au cachot du parquet de Kabezi tandis que la victime a été conduite au CDS Muberure et au centre Akamuri pour des soins médicaux.

Une fillette violée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 janvier 2022 indique qu'au mois de décembre 2021, sur la colline Nzibariba, zone et commune Buhiga, province Karuzi, B.N., âgée de 4 ans, a été violée par son père Jean Manirampa, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 34 ans. Selon des sources sur place, Jean avait renvoyé sa femme après l'avoir battue au mois de décembre 2021 et cette petite fille est restée avec ses deux grands frères chez leur père. Selon les mêmes sources, la petite fille s'est rendue chez sa mère pour la saluer et elle a dit à sa mère qu'elle a été violée par son père plusieurs fois. La fillette présentait une mauvaise odeur dans son sexe et du pus. L'enfant lui a expliqué que son père ivre la forçait en la menaçant de la décapiter si elle dévoilait le secret. Sa mère a porté plainte auprès du chef de colline qui a donné l'ordre aux Imbonerakure d'arrêter le présumé auteur. Dans la nuit du 25 janvier 2022, ces Imbonerakure l'ont capturé et en date du 26 janvier 2022, le matin, il a été conduit au cachot. La fillette a été conduite à l'hôpital de Buhiga, la même nuit du 25 janvier 2022, et elle est sortie de l'hôpital en date du 27 janvier 2022.

Une fille violée en commune Muruta, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 janvier 2022 indique qu'en date du 15 janvier 2022, sur la colline Ruharo, commune Muruta, province Kayanza, C. N., âgée de 13 ans, écolière en 6^{ème} année, a été violée par Eric Hakizimana, âgé de 22 ans qui vit des activités de docker. Selon des sources sur place, de retour de l'école, la victime est passée tout près d'Eric qui

gardait des vaches et il l'a capturée avant de la violer. Selon les mêmes sources, cette victime a crié mais personne ne l'a secourue. Le présumé auteur a pris fuite tandis que cette victime a été conduite à l'hôpital de Kayanza pour des soins médicaux.

Une fillette violée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 janvier 2022 indique qu'en date du 22 janvier 2022, sur la colline Gati, zone, commune et province Kayanza, M. M. I., âgée de 2 ans et demi, a été violée chez elle par Jean Marie Manirakiza, travailleur domestique. Selon des sources sur place, Jean Marie a commencé par fermer le portail pendant qu'une travailleuse domestique qui gardait la victime accompagnait une voisine. De son retour, cette travailleuse domestique a trouvé l'enfant en train de pleurer. Selon les mêmes sources, la nuit, la maman de la victime qui est commerçante a accompagné la fillette au petit besoin et cette dernière a poussé des cris de douleurs et elle lui a révélé ce qui s'est passé. Le lendemain, la victime a été évacuée vers l'hôpital Kayanza pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur du viol a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police de Kayanza.

Un mari blessé en commune Bugendana, province Gitega

En date du 24 janvier 2022, vers 20 heures, sur la colline Nyakeru, zone Mutoyi, commune Bugendana, de la province Gitega, Gérard, membre du CNDD-FDD, âgé de 40 ans, a été poignardé par sa femme Adeline, âgée de 36 ans, membre du parti CNDD-FDD au niveau du bras droit. Selon des sources sur place, dans la nuit du 23 janvier 2022, ils se sont disputés et se sont battus. Le lendemain, cette femme a juré au cabaret de verser du sang à la maison et le soir elle a poignardé son mari avec un couteau qu'elle avait caché dans ses pagnes. Selon les mêmes sources, Gérard et ses enfants ont crié au secours et les voisins sont intervenus. Ils ont évacué la victime vers l'hôpital de Mutoyi tandis que cette femme a été conduite au cachot.

Une fillette violée en commune Burambi, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 janvier 2022 indique qu'en date du 23 janvier 2022, vers 10 heures, sur la colline Gisenyi, commune Burambi, province Rumonge, M.N., âgée de 7 ans, a été violée chez elle par son oncle paternel Ferdinand Ninteretse, âgé de 27 ans. Le présumé auteur a été arrêté le même jour et conduit au cachot de la police de Burambi.

Une fille violée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 février 2022 indique qu'en date du 25 janvier 2022, sur la colline Kigwati II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, S. K., âgée de 16 ans, a été violée par Kakolele, âgé de 26 ans de nationalité congolaise, dans sa maison. Selon des sources sur place, le présumé auteur a fui vers la RDC.

Une femme battue en commune et province Kayanza

En date du 10 février 2022, dans la matinée, sur la colline Nemba, commune et province Kayanza, une femme âgée de 50 ans, a été battue avec ses deux enfants par Liévin Nizigiyimana, son mari, âgé de 54 ans. Selon des sources sur place, son mari les a frappés quand la victime réveillait les

enfants afin qu'ils se rendent au travail des champs. Le présumé auteur a pris la hache qui se trouvait dans la maison et a commencé à les battre.

Une femme battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 7 février 2022, vers 11 heures, sur la colline Muramba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Thérèse Ningabiye, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 27 ans, a été tabassée et blessée par Aimable Ndayisaba, son mari, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 34 ans. Selon des sources sur place, il a tenté de lui arracher le sein qui est blessé alors qu'elle allaite un bébé, âgé d'un mois et demi. Selon les mêmes sources, la victime a porté plainte chez le chef de colline qui l'a référé au CDS pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a pris fuite.

Une fillette violée en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 février 2022 indique qu'en date du 4 février 2022, sur la colline Mubira, commune et province Muramvya, Isidore Nkunuzimana a violé A.N., âgée de 16 ans, orpheline dont il était tuteur depuis 2010. Selon des sources sur place, Isidore Nkunuzimana a commencé à violer cette fillette quand elle avait 13 ans. Selon les mêmes sources, il a été attrapé en flagrant délit par sa femme et son fils, la nuit, quand il allait se coucher avec la fillette. Le présumé auteur a été arrêté et transféré à la prison de Muramvya.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

En date du 13 février 2022, au quartier Mugomere, commune et province Rumonge, A.N., âgée de 16 ans, a été violée par Gérard Bazombanza, membre de la milice Imbonerakure et séropositif. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au centre intégré de Kizuka pour bénéficier des soins médicaux. Selon les mêmes sources, en date du 14 février 2022, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de police de Rumonge. En date du 15 février 2022, Gérard en complicité avec son ami surnommé Tivisi lui aussi Imbonerakure s'est évadé du cachot mais il a été réarrêté en date du 16 février 2022.

Une femme battue en commune Shombo, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 février 2022 indique qu'en date du 18 février 2022, vers 20 heures, sur la colline Butwe, zone Nyarurambi, commune Shombo, province Karuzi, un prénommé Apollinaire alias Buringo, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 52 ans, a battu sa première femme Daphrose Nizigiyimana, âgée de 48 ans, membre du même parti. Selon des sources sur place, cet homme a pris une machette et l'a poursuivie pour la couper mais la femme a crié au secours avant que les voisins n'interviennent. Selon les mêmes sources, le présumé auteur l'accusait de malversation des récoltes et d'appartenir aux associations qui pratiquent la banque Lambert. En date du 19 février 2021, la femme a porté plainte auprès des autorités communales dont le conseiller social de l'administrateur qui a convoqué cet homme et l'a mis au cachot en lui infligeant une amende de 200 000 fbu avant d'être libérée.

Une femme battue en commune Mutumba, province Karuzi

En date du 22 février 2022, vers 21 heures, sur la colline Rabiho, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Marie Ndabirinde, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 34 ans, a été battue et blessée au niveau du visage par son mari Jérôme Rurantije, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 43 ans. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au CDS Rabiho pour des soins

médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la commune Mutumba.

Une fille violée en commune et province Kayanza

En date du 20 février 2022, vers 20 heures, au quartier Mukoro, colline Musave, commune et province Kayanza, D. N., élève en 5^{ème} à l'ECOFO Kayanza, a été violée par Nyandwi et Paul, tous résidants sur la colline Muhweza et de la composante sociale twa. Selon des sources sur place, les présumés auteurs ont rendu visite à la victime et elle les a accompagnés avant de la violer dans un buisson. Selon les mêmes sources, Paul a contraint la victime de passer la nuit avec lui là où il gardait des champs de pomme de terre. Le matin, la victime a été transportée à l'hôpital Kayanza pour des soins médicaux tandis que les présumés auteurs ont pris le large.

Deux garçons violés en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 février 2022 indique qu'en date du 15 février 2022, sur la colline et zone Mukungu, commune Nyanza-lac, province Makamba, Gérard Sabiraduha, âgé de 16 ans et Eloge Mucowimana, âgé de 15 ans, tous résidents dans cette localité, ont été violés par Aline Mugisha, âgée de 30 ans, originaire de la colline Mparambo I, commune Rugombo, province Cibitoke. Selon des sources sur place, cette femme les a enfermés dans une chambre de sa maison pendant 2 jours où elle leur amenait de la nourriture et des boissons. Aline qui était séparée avec son mari, il y a 8 ans environ, venait de passer 3 ans à Oman exerçant du travail domestique avant de s'installer dans sa maison en zone Mukungu, commune Nyanza-lac. Les administratifs locaux ont alerté la police pour arrêter Aline et a conduit ces deux victimes ainsi que la présumée auteure au CDS Mukungu pour des soins médicaux. Par après, Aline a été conduite au cachot pour des raisons d'enquête.

Une femme battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 2 mars 2022, dans la nuit, sur la colline Kiranda, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, vers 21 heures, Edouard Nkunuzumukama, âgé de 62 ans, enseignant, membre du parti CNDD-FDD, a tabassé sa femme, enseignante nommée Ngeso, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 49 ans, l'accusant de prostitution. Selon des sources sur place, il a fait sortir sa femme et sa fille la nuit après être rentré ivre et il a même démoli les portes de la maison, a chambardé toutes les affaires de la maison en renversant les récoltes de maïs dans la boue. Selon les mêmes sources, la femme avait porté plainte auprès des chefs de colline et même chez l'administrateur communal qui les a réconciliés mais cette réconciliation n'a pas duré.

Une fille violée en commune et province Rutana

En date du 28 février 2022, au chef-lieu de la commune et province Rutana, D.I., âgée de 14 ans, travailleuse domestique chez Chantal, OPJ du commissariat communal de Rutana, a été violée par Thacien Minani, âgé de 44 ans, policier de ce même commissariat. Selon des sources sur place, la fillette amenait un bébé à sa mère, OPJ Chantal pour l'allaitement quand elle a été violée par ce policier. Celui-ci a été attrapé en flagrant délit et a été arrêté tandis que la victime a été conduite à l'hôpital de Rutana pour y bénéficier des soins médicaux.

Une femme battue en commune Gatara province Kayanza

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 13 mars 2022, indique qu'en date du 4 mars 2022 sur la colline Mudusi, commune Gatara, province Kayanza, Béatrice Barakamfitiye, a été

battue par son mari Havyarimana. Selon des sources sur place, la victime venait des élections collinaires des représentantes du forum des femmes et elle a été accusée d'avoir participé aux activités sans importance.

Un homme battu en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 mars 2022 indique qu'en date du 6 mars 2022, dans la nuit, sur la sous-colline Marabe, colline Kivuruga, commune Gatara, province Kayanza, Frédéric Nahimana, sexagénaire, a été battu et blessé au niveau du pied par sa femme Marie Ndoricimpa en complicité avec son fils Hungu, âgé de 20 ans. Selon des sources sur place, la victime est souvent battue par sa femme qui lui prive aussi certaines fois de la nourriture et elle est chassée aussi de la maison.

Une fille violée en commune et province Rutana

En date du 15 mars 2022, vers 9 heures, sur la colline Nyarubere, zone, commune et province Rutana, E. N., âgée de 14 ans, cultivatrice, a été violée lorsqu'elle était restée seule à la maison par Léonard Nibizi, âgé de 43 ans, membre du parti CNDD-FDD, cultivateur, voisin de la victime. Selon des sources sur place, Léonard a conduit la victime dans un champ de maïs se trouvant tout près de la maison. La victime a crié au secours mais Léonard l'a fermée la bouche avec la main. Après le viol, E.N. a continué à crier et les voisins sont intervenu mais le présumé auteur avait pris le large. La victime a été conduite à l'hôpital de Rutana pour avoir des médicaments contre la grossesse non désirée et les MST.

Une femme tabassée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 12 mars 2022, vers 19 heures, sur la colline Shanga, zone Rutonganikwa, commune Buhiga, province Karuzi, une femme prénommée Lucia, âgée de 29 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassée par son mari, Jean Claude Muhimpundu, âgé de 32 ans, membre du parti CNDD-FDD et blessée au niveau des yeux. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au CDS Rudaraza où elle a reçu des soins médicaux tandis que son mari a été arrêté et conduit au cachot de la police à Buhiga.

Une femme battue en commune Muruta, province Kayanza

En date du 16 mars 2022, sur la colline Manini, commune Muruta, province Kayanza, Agnès Miburo a été battue par son mari Côme Ndagijimana, un sexagénaire, à coups de main et de pied au niveau du dos. Selon des sources sur place, en outre, en date du 13 mars 2022, Côme avait blessé sa femme avec une hache au niveau des pieds. Il a été exigé de donner notables deux bidons de bière locale. Selon les mêmes sources, la victime a été transportée à l'hôpital Kayanza pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune Muruta, province Kayanza

En date du 14 mars 2022, sur la colline Mikuba, commune Muruta, province Kayanza, E. N., âgée de 20 ans a été violée par Ernest Nibimpaye de la même localité. Selon des sources sur place, la victime cherchait de l'herbe pour le bétail lorsque Ernest a sauté sur elle puis l'a violée. Selon les mêmes sources, il y avait quelques jours, Ernest avait demandé à cette jeune fille d'être sa deuxième

femme mais en vain. Ernest Nishimwe a été appréhendé et conduit au cachot de la commune Muruta tandis que la victime a été emmenée à l'hôpital de Kayanza pour des soins médicaux.

Une femme battue en commune Muruta, province Kayanza

En date du 15 mars 2022, le soir, sur la sous-colline Gitwe, colline Remera, commune Muruta, province Kayanza, Lamberthe Habonimana, âgée de 57 ans, a été battue par son mari Marc Ndikumana, âgé de 58 ans et blessée au niveau de la tête. Selon des sources sur place, l'incident a eu lieu quand la victime venait des champs. Selon les mêmes sources, Lamberthe a été accusée d'avoir cultivé le champ que son mari programmait de faire louer le lendemain. Sur l'ordre de l'administrateur communal, le présumé auteur a été arrêté par la police puis conduit au cachot communal à Muruta et la victime a été transportée à l'hôpital de Kayanza pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune Ndava, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 mars 2022 indique qu'en date du 2 janvier 2022, sur la colline Nyangunzu, zone Buziracanda, commune Ndava, province Mwaro, A.H., âgée de 18 ans, élève en 9^{ème} année, à l'ECOFO Nyangunzu, a été violée dans une brousse par son professeur Isidore alias Hwahwa. Selon des sources sur place, la victime était allée à Fota pour rendre visite à sa grande soeur, voisine du présumé auteur. Ce dernier l'a violée après lui avoir donné 5000 fbu. Selon les mêmes sources, la victime a révélé les faits à sa tante après qu'elle ne voyait plus ses menstruations et la tante l'a dit au père de la victime. Ce dernier est allé à l'école où il a battu sa fille et celle-ci a dénoncé son professeur. Après, le directeur de cette ECOFO a rapporté le cas à la Police qui a arrêté le présumé auteur en date du 22 février 2022.

Une fillette violée en commune Butaganzwa province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 avril 2022 indique qu'en date du 20 mars 2022, vers 16 heures, sur la colline Rugoma, commune Butaganzwa, province Kayanza, A.B., âgée de 10 ans, a été violée par son oncle, âgé de 20 ans, habitant sur la même colline. Selon des sources sur place, cette fillette s'était rendue chez sa grand-mère pour lui rendre visite et le présumé auteur a profité de l'absence de ses parents pour la violer. Selon les mêmes sources, sa mère a évacué la victime vers l'hôpital Musema pour des soins médicaux. Le présumé auteur a été arrêté par des policiers et conduit au cachot du poste de police pour des raisons d'enquête.

Une femme battue en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 avril 2022 indique qu'en date du 19 mars 2022, sur la colline Gihororo, zone et commune Gatara, province Kayanza, Judith Miburo, commerçante, âgée de 43 ans, a été battue par son mari Vital Ndayizeye, âgé de 42 ans. Selon des sources sur place, le présumé auteur menaçait de tuer cette femme si celle-ci ne lui donnait pas de l'argent de la vente de boissons de banane.

Une fillette violée en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 avril 2022 indique qu'en date du 24 mars 2022, vers 15 heures, sur la sous-colline et colline Kigume, commune Gatara, province Kayanza, C.A., âgée de 10 ans, a été violée dans une rigole près d'une route par Léonard Ntahomvuka, âgé de 35 ans, père de deux enfants. Selon des sources sur place, la victime était avec ses amies et allait chercher des herbes de bétail quand le présumé auteur l'a prise par force et l'a conduite dans une rigole. Selon les mêmes sources, d'autres enfants ont crié au secours et des gens sont intervenus.

Cette victime a été évacuée vers l'hôpital Musema pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal du poste de police avant d'être transféré en date du 23 mars 2022 au cachot du commissariat provincial de police à Kayanza.

Une fille violée en commune Muruta, province Kayanza

En date du 29 mars 2022, vers 18 heures, sur la colline Muciro, commune Muruta, province Kayanza, E. I., âgée de 16 ans, orpheline de père, a été violée par son voisin, Audace Nyabenda, âgé de 49 ans. Selon des sources sur place, la victime revenait du marigot pour puiser de l'eau quand le présumé auteur l'a poursuivie jusque chez elle dans la maison. Il l'a prise par force et l'a introduite dans une chambre à coucher où il l'a violée. Selon les mêmes sources, sa mère est venue la secourir après avoir entendu des cris et Audace Nyabenda a pris fuite en passant par la fenêtre. Le lendemain, cette victime a été évacuée vers l'Hôpital de Kayanza tandis que ce présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal de police de Muruta.

Une fille violée en commune et province Kayanza

En date du 3 avril 2022, vers 19 heures, sur la colline Muciro, zone Nyabihogo, commune et province Kayanza, O.N., cultivatrice, âgée de 25 ans, a été violée par Alexis Ntirandekura, âgé de 30 ans. Selon des sources sur place, la victime venait du marché quand le présumé auteur l'a attrapée, l'a conduite par force dans un champ de maïs, près d'une route où il l'a violée. Selon les mêmes sources, après avoir crié au secours, la victime a été secourue par des voisins qui sont intervenus et le présumé auteur a pris le large.

Une fille violée en commune et province Rumonge

En date du 31 mars 2022, vers 1 heure du matin, sur la colline Mugomere, centre, commune et province Rumonge, D. H., serveuse au bistrot, a été violée par Alexis Nshimumukiza alias Fagason, chef collinaire des Imbonerakure de Mugomere, Adolphe Manirakiza et Anaclet Toyi, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot du commissariat de police de Rumonge.